

Arnex Info n°3

NOVEMBRE 2026

Bulletin d'informations officiel de la Commune d'Arnex-sur-Orbe

Nous vous prions de prendre note des fermetures de fin d'année suivantes :

Les bureaux de l'administration communale seront fermés

du 22 décembre 2026, à 19h30
au 5 janvier 2027, à 09h00.

La déchetterie sera fermée les 24 et 31 décembre 2026.



Billet du Syndic

Chères Arnésiennes, chers Arnésiens,



Du printemps à l'automne, notre commune a vécu de nombreux moments marquants.

Le premier fut le renouvellement des autorités communales en mars. Grâce à votre confiance, toute l'équipe municipale a été réélue. Merci sincèrement pour ce soutien qui nous permet de poursuivre notre engagement au service de la commune.

En mai, nous avons inauguré la nouvelle place de jeux « **Le Préau** ». Rapidement adoptée par les enfants du village et par les élèves de l'école, elle est devenue un véritable lieu de rencontre et de convivialité.

Plus discrète mais tout aussi appréciée, la remise en état du caveau des vignes mérite d'être saluée. Longtemps envahi par la végétation, il a été entièrement nettoyé et accueille à nouveau les promeneurs, qui peuvent y faire halte, face au magnifique panorama sur les vignes et les Alpes.

L'été restera indissociable du **Giron du Nord**. Sous le soleil et dans la bonne humeur, ce long week-end a attiré la foule et fait l'unanimité : concert de Gims, compétitions sportives ou moments de partage sous la tonnelle, chacun y a trouvé son bonheur. Un immense merci à la Jeunesse d'Arnex, aux bénévoles et à toutes celles et ceux qui ont fait de cette fête un événement inoubliable.

Impossible enfin d'oublier la canicule. Jamais la nature n'avait autant souffert de la sécheresse. Cette situation nous invite à réfléchir collectivement aux défis environnementaux à venir. Les vendanges, elles, n'ont jamais été aussi précoces ; souhaitons que la qualité de la récolte compense en partie les difficultés de nos campagnes.

Face à ces enjeux, la Municipalité prépare l'avenir : un projet de rénovation du Collège et de la Grande-salle avec chauffage à distance est à l'étude, nos démarches pour l'approvisionnement en eau se poursuivent et nous œuvrons

pour trouver une solution afin de sécuriser les piétons qui se rendent du village à la Zone de Bulande.

Pour terminer, nous adressons nos plus sincères remerciements à toutes les personnes qui œuvrent pour notre commune, souvent dans l'ombre, avec disponibilité et engagement.



Un merci tout particulier à l'ensemble du personnel communal qui, par son professionnalisme et son dévouement au quotidien, contribue au bon fonctionnement de notre commune et au bien-être de ses habitants.

En attendant de vous retrouver lors de nos prochaines manifestations, la Municipalité vous souhaite un très bel automne riche en couleurs !

Le Syndic

Conseil général

Nous vous informons que le conseil général se déroulera à la salle de réception de Bulande, le 10 décembre 2026. L'ordre du jour sera affiché au pilier public.

Les conditions pour pouvoir être membre du conseil général sont les suivantes :

- Être domicilié dans la commune ;
- Avoir 18 ans révolus et jouir de ses droits civiques ;
- Pour les ressortissants suisses : Avoir le droit de vote et d'éligibilité communal.
- Pour les ressortissants étrangers : Être domicilié en Suisse depuis 10 ans au moins et dans le canton de Vaud depuis 3 ans au moins, en plus d'être au bénéfice d'un titre de séjour valable (permis B ou C, etc.).

AVIS MUNICIPAL

AUX PROPRIETAIRES – RÉVISION DU PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACom)

Madame, Monsieur,

Afin d'assurer la mise en conformité avec la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et le Plan directeur cantonal (PDCn), notamment la mesure A11, et en application des directives cantonales en la matière, la Municipalité informe les propriétaires fonciers que :

- **la révision du Plan général d'affectation (PGA) / Plan d'affectation communal (PACom) de la Commune d'Arnex-sur-Orbe est en cours.**

Dans le cadre de cette révision, les affectations du sol et les possibilités de construire sur le territoire communal sont susceptibles d'être modifiées. Dès lors, les propriétaires et promoteurs qui envisagent un projet de construction sont invités à prendre contact avec la Municipalité en amont de toute démarche. Celle-ci se réserve le droit de faire application de l'article 47 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) pour refuser tout projet susceptible de compromettre les objectifs de la planification en cours, même si celle-ci n'a pas encore été soumise à l'enquête publique.

Le présent avis délie la Municipalité des obligations découlant de l'article 48 LATC.

En conséquence, aucune prétention à une indemnité pour des projets établis selon les règles actuellement en vigueur ne sera prise en considération lorsqu'ils sont contraires aux objectifs de la planification envisagée.

En vous remerciant par avance de votre compréhension, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

La Municipalité

Arnex, le 29 septembre 2026.



Service hivernal et précautions saisonnières

Après un été caniculaire, la transition avec l'hiver peut être difficile … Il est pourtant important de vous rappeler quelques règles sur le déneigement.

Lors du déblaiement des routes, les communes ne sont pas tenues de procéder à l'enlèvement des amas de neige cumulés devant les entrées, les places de parc et autres aménagements des propriétés privées. Les riverains ne sont pas autorisés à pousser la neige sur la route, ni à y déverser celle des toits.

Les riverains sont tenus de prendre toutes les mesures utiles pour éviter la formation de glaçons menaçant la sécurité des usagers et usagères de la route et des trottoirs.

Déchetterie

Sondage – Intérêt pour une collecte de biodéchets

La commune étudie la possibilité de mettre en place un point de collecte des biodéchets (épluchures, restes de repas, arêtes et restes de poissons, marc de café, feuilles mortes, tontes de gazon, etc.).

Afin d'évaluer l'intérêt pour ce service, nous invitons les personnes susceptibles de l'utiliser à nous faire part de leur intérêt par courriel à l'adresse habitants@arnex-sur-orbe.ch ou par courrier, **d'ici au 31 décembre 2026**.

Seules les personnes intéressées par ce dispositif sont invitées à répondre.

Vos retours nous permettront d'évaluer les besoins et d'étudier la faisabilité de la mise en place de ce service.

Nous vous remercions par avance de votre participation.

Nouvelle carte d'identité biométrique



Où obtenir sa carte :

Carte biométrique :
Auprès du Centre de biométrie – Voie du Chariot 4 à Lausanne

Carte classique (non biométrique) :
Contrôle des habitants – Rue de la Gare 8 – 1321 Arnex-sur-Orbe

Info radar

Le 18 septembre 2026, la Gendarmerie a procédé à un contrôle de vitesse et nous communique son résultat :

Lieu : Route d'Orbe Heure : de 10h35 à 11h35

Sur 87 véhicules contrôlés 0 conducteur a été dénoncé.

Le taux d'infractions à Arnex-sur-Orbe est de 0.00% alors que celui du Canton de Vaud pour la période en cours est de 2.68%.

Chiens

Afin de garantir la sécurité, la propreté et le bien-être de tous, nous rappelons à l'ensemble des propriétaires de chiens que :

- Les chiens doivent être **obligatoirement** tenus en laisse lors des promenades.
- Des sacs sont mis à votre disposition pour ramasser les excréments de votre animal. Merci de les déposer ensuite dans les poubelles prévues à cet effet.

Le respect de ces règles est indispensable pour préserver un cadre de vie agréable et permettre à chacun de profiter des espaces communs dans les meilleures conditions.

De plus, tout chien acquis, né, vendu, donné ou mort doit être annoncé à l'administration communale au bureau des habitants dans un délai de **15 jours.**

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération.

Locations des salles

Nous vous informons que, dans sa séance du 28 septembre 2026, la Municipalité a décidé d'adapter les conditions de location des salles communales à compter du **1er janvier 2027**.

Les principales modifications sont les suivantes :

- **Suppression de la caution de CHF 60.00** : Pour toutes les salles communales, la caution de CHF 60.00, qui devait être versée en espèces lors de la remise des clés et restituée après l'état des lieux, ne sera désormais plus demandée ;

Nous informons les sociétés du village que la caution de CHF 200.00 auparavant demandée pour confirmer une réservation n'est désormais plus exigée.

- **Tarifs de location pour les salles de Bulande** : les tarifs de location des salles situées dans la zone de Bulande ont été augmentés pour les personnes qui ne résident pas dans le village.

- **Grande salle** : les horaires pour l'organisation d'anniversaires d'enfants ont été modifiés. L'accès à la grande salle sera désormais possible de 14h15 à 16h15.

Les nouveaux formulaires de location sont disponibles sur le site internet communal.

Autorisations relatives aux manifestations : La Municipalité se réserve le droit de demander à l'organisateur de compléter deux mois avant la manifestation soit le formulaire POCAMA ou uniquement le formulaire pour la vente de boissons alcoolisées depuis les liens sur notre page internet sous l'onglet « réservation des salles – règlement d'utilisation ». Le formulaire pour toute organisation de loto ou de tombola doit être demandé deux mois avant la manifestation au bureau communal.

Pour terminer, nous vous rappelons qu'en cas de nuisances sonores durant la nuit, vous pouvez contacter la police afin qu'elle puisse constater le niveau sonore ou intervenir en cas de tout autre problème.

Accueil des nouveaux habitants

C'est sous un soleil de plomb que nous avons eu le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants de l'année 2025.

La soirée a débuté par le mot de bienvenue du Syndic, avant que les représentants des différentes sociétés locales ne présentent leurs activités.

Les participants se sont ensuite retrouvés autour d'une grillade, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, propice aux échanges et aux rencontres.

Un grand merci à toutes les personnes présentes pour avoir contribué à la réussite de cette belle soirée !



Explorations thermiques

Arnex-sur-Orbe : explorations thermiques
Comment préserver les espaces de fraîcheur au village ? Adapter ceux où la chaleur se fait ressentir le plus ? Où récolter les rayons du soleil en hiver ? Votre expérience d'habitant·e est précieuse pour imaginer l'Arnex de demain !

Après-midi participative – on bouge, on explore, on échange

Samedi 21 novembre 2026, 14h, Place du Village

Gratuit, ouvert à tout le monde y compris les enfants, suivi d'un apéro.

Les premières découvertes de l'étude menée par l'architecte Guillaume Guisan seront présentées ce jour-là. Plus nous serons nombreux à partager nos observations et idées, plus les résultats seront parlants.
Au plaisir de vous y voir !

Infos / questions : mail@guillaumeguisan.com



Cartes postales du "futur" imaginées par des participants en août dernier

CALENDRIER DE L'AVENT À ARNEX

Chers habitants, habitués ou non des fenêtres de l'Avent, nous vous invitons à parcourir les ruelles du village durant le mois de décembre et découvrir les décorations 2026. Il y aura 23 fenêtres avec verrée dès 18h30 ou selon programme ci-dessous et une à admirer depuis l'extérieur le 3 décembre.

Comme l'année dernière, nous vous invitons à prendre vos verres ou vos tasses pour vous rendre aux verrées.

	Date	Nom	Adresse
MA	1	**La Municipalité**	**Sur la place du village, dans la grande salle en cas de mauvais temps**
ME	2	Familles Lavenex et Piemontesi	Rue de la Gare 13
JE	3	**La jeunesse**	**Sans verrée.** **Vente pour le téléthon le 4 décembre dès 19h30 en Bulande.**
VE	4	**Ecole d'Arnex,** **4 classes**	**18h-19h Chantée dans la grande salle suivie d'un thé de Noël préparé par les classes.** **Prenez votre tasse et si le cœur vous en dit, une collation sucrée ou salée à partager**
SA	5	Anaïs Tauxe	Rue de la gare 2, verrée dans le parking
DI	6	Cretenoud Gaëlle et Ludo	Rue de Sangolin 11
LU	7	Sycomore Créations Alexandra Oriot	Chemin du golet 4
MA	8	Grémaud Mihok	Ruelle du Charron 2
ME	9	Famille Bovet	Animation musicale avec la Bande de dièses. Ruelle du Château 4
JE	10	Famille Roch	Ruelle de la Tuilière 1
VE	11	**Association des paysannes vaudoises**	**Parking de la grande salle**
SA	12	Familles Monnier, Risse, Morel	Ruelle de Forge 6
DI	13	Famille Pilet	Condémine 7
LU	14	Famille Rossello	Chemin du Château 8
MA	15	**La Paroisse**	**18h30 animation-bricolage pour les enfants** **Dès 19h verrée et à 19h30 contes et chants à l'intérieur de l'église avec la participation du Chœur Mixte**
ME	16	Famille Deslarzes	Sangolin 4
JE	17	Audrey et Laurent Monnier	Rte de Pompaples 11
VE	18	Ecurie du Nozon	Rue de la Gare 28
SA	19	Bovet Mirela et Bernard	Ruelle du Château 6
DI	20	Famille Meylan	Route de Bofflens 12 B
LU	21	Les Boulangers	Ruelle de la Boulangerie 3 A
MA	22	L'ensemble de la Route de Pompaples 6	Route de Pompaples 6 et 6bis
ME	23	Famille Greco et famille d'Allemagne	Chemin de Bulande 8bis
JE	24	Famille Lavenex Bournival	Route d'Orbe 14

Nouvel An – Une tradition qui résonne …

Les 1er, 2 et 3 janvier 2027, les tambours résonneront dans les rues du village !

Autrefois, ces instruments étaient utilisés pour chasser les mauvais esprits et marquer le début d'une nouvelle année. Aujourd'hui, rassurez-vous : les mauvais esprits sont toujours priés de quitter le village… mais les tambours, eux, sont bien décidés à y rester !

Chaque année, la Société de Jeunesse parcourt le village en costumes pour souhaiter une belle et heureuse année aux habitant·e·s. La tournée se déroule généralement en journée, mais il se peut que quelques coups de tambour viennent aussi troubler le calme de la nuit. Peut-être certains jeunes sont-ils particulièrement superstitieux et tiennent-ils à s'assurer que tous les mauvais esprits ont bien quitté le village… Après tout, mieux vaut les chasser une fois de trop que pas assez !

Tout au long de leur tournée, les jeunes sont chaleureusement accueilli·e·s par les habitant·e·s, qui leur proposent de partager le traditionnel verre de l'amitié ou, pour les plus généreux·ses (et les plus prévoyant·e·s !), un bon repas.

La Municipalité invite chacune et chacun à réserver un accueil chaleureux à nos jeunes durant cette période. Grâce à leur enthousiasme, ils perpétuent cette belle tradition, symbole de convivialité et de partage, tout en nous offrant un début d'année qui ne passe décidément pas inaperçu !

Alors, que vous soyez déjà réveillé·e ou encore bien au chaud sous votre couette, ouvrez l'oreille… Les tambours ne sont jamais très loin !



Bois de feu – bulletin de commande

Toute personne domiciliée à Arnex-sur-Orbe peut effectuer une commande de bois de feu.

Le bois de feu est coupé en mètre fendu. Il est à prendre en charge au lieu de façonnage, qui sera indiqué sur la facture. Le bois, qui n'est pas sec, n'est pas scié ou livré.

Le stère est au prix de CHF 130.00 TTC et il peut être commandé d'ici **au 31 janvier 2027**, au moyen du formulaire ci-dessous.

Ledit formulaire peut être soit retourné par courriel à greffe@arnex-sur-orbe.ch ou par courrier à : Administration communale – Rue de la Gare 8 – 1321 Arnex-sur-Orbe.

COMMANDE DE BOIS DE FEU 2027

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone et courriel : _____

Je souhaite _____ stères à CHF 130.00 TTC

Lieu, date et signature (valant commande ferme) :

Manifestations

Vous ne savez pas quoi faire le week-end, rendez-vous sur « le Battoir », l'agenda des manifestations de la Plaine de l'Orbe.

Pour recevoir les nouvelles, abonnez-vous sur la « chaîne WhatsApp avec le lien : https:/whatsapp.com/channel/0029Vb8DjmlHbFVApHXmTK23

Ou scanner le code avec votre téléphone

Piscine d'Orbe

Nous vous informons qu'une convention a été conclue avec l'Association de la Piscine d'Orbe, permettant ainsi à la population d'Arnex de bénéficier de réductions sur les abonnements de saison, à savoir :

- ✓ CHF 20.00 sur un abonnement adulte ;
- ✓ CHF 10.00 sur un abonnement AVS ou étudiant ;
- ✓ CHF 10.00 sur un abonnement enfant.

Ces réductions sont également valables sur les abonnements en prévente.

Pour plus de renseignements : https://piscine-orbe.ch


POLICES
vaud
canton de vaud
Police
cantonale vaudoise
PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS !
Ne donnez ni vos cartes bancaires, ni vos codes PIN à qui que ce soit, pas même un banquier ou un policier qui vous appelle par téléphone ou qui se présente à votre domicile. Même s'il ou elle vous montre une carte de police ou un brassard de couleur.
La police ou votre banque n'agit pas ainsi !
Et si ça vous arrive, appelez le 117
Plus d'infos : votrepolice.ch

4 DÉCEMBRE

FENÊTRE DE L'AVENT

EN FAVEUR DU TÉLÉTHON SUISSE

Dès 19h
Salle de réception
en Bulande

Vin chaud et petite restauration à votre bon coeur



Cash uniquement

Organisation Jeunesse d'Arnex

Arnex-sur-Orbe

Grande Salle

Dimanche 13 décembre 2026

LOTO

Système Fribourgeois

40 séries à 20 CHF

Pause toutes les 10 séries

(dès le 11ème tour 15CHF/dès le 21ème tour 10CHF/dès le 31ème tour 5CHF)

Ouverture des portes à 13h00

Début du loto à 14h00

Organisation : FC Arnex

infoloto.ch
pour tout savoir sur les lotos

SAVE THE DATE

NOUVEL AN

2027



31 Décembre

Organisation par la Jeunesse d'Arnex

De plus amples informations suivront

REPAS DE SOUTIEN DU FC ARNEX







FCA AU FAR WEST

VENDREDI 5 FÉVRIER 2027 - DÈS 19H

GRANDE SALLE D'ARNEX-SUR-ORBE

PRIX

ADULTE : 60 .–

ENFANT : 20 .–

(MAX 14 ANS)

MENU

APÉRITIF

AMUSE BOUCHE

PÂTÉ EN CROÛTE

FONDUE CHINOISE

(BOEUF / POULET)

FROMAGE

DESSERT – CAFÉ

TOMBOLA





CONCERT

COUNTRY MUSIC

INSCRIPTIONS 078 697 82 32 ADMIN@FCARNEX.CH

Agenda des manifestations



Jeudi 10 décembre 2026, à 20h00
Conseil général – En Bulande

Samedi 12 décembre 2026, à 10h00
Vente de sapins organisée par la Municipalité

Dimanche 13 décembre 2026, portes dès 13h00
FC Arnex – loto – Grande salle

Jeudi 31 décembre 2026
Société de Jeunesse – repas du Nouvel An – Grande salle

Dimanche 2 janvier 2027, dès 11h30
FC Arnex + AACG – Soupe aux pois chez Gauthey Jean-Daniel

Vendredi 5 février 2027, dès 19h00
FC Arnex - Repas de soutien – Grande salle

Dimanche 21 février 2027, dès 11h00
Chorale des Coteaux – Repas de soutien (choucroute) - Grande salle

Samedi 17 avril 2027, à 20h00
Chorale des Coteaux – Soirée annuelle – Grande salle

Samedi 1er mai 2027, à 20h00
Chœur Mixte – Soirée annuelle – Grande salle

Samedi 26 juin 2027
Groupement des vignerons d'Arnex – Balade gourmande

Samedi 11 septembre 2027
Semi-marathon des Côtes de l'Orbe

Dimanche 7 novembre 2027
Association des Paysannes Vaudoises – Brisolée – Grande salle